

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session automne 2021

POL 1102-20
Démarches de recherche en science politique
Mardi 9h30 à 12h30

Professeur : Ting-sheng Lin

Bureau : A-3550

Téléphone : 514-987-3000, poste 2296

Courriel : lin.ting-sheng@uqam.ca

Heures de bureau : sur rendez-vous

DESCRIPTION

Ce cours vise à initier aux divers aspects de la recherche en science politique – notions de base, étapes, choix à faire, procédures, méthodes – tout en favorisant l'évaluation critique des démarches et des outils présentés. Nous insisterons sur la structure argumentative et sur l'intégration de notions épistémologiques générales à l'analyse politique, ainsi que sur les divers types de productions écrites et de mise en forme des rapports de recherche. Mais le cours a également pour objectifs prioritaires de familiariser aux techniques de collecte des données qualitatives et quantitatives, de contribuer à la maîtrise du langage et des techniques propres à la méthodologie, et enfin de former à l'usage des outils informatiques complexes désormais requis pour la recherche et la gestion documentaires.

OBJECTIFS DU COURS

1. Acquisition des habiletés de base quant aux méthodes et techniques de recherche utilisées en science politiques.
2. Permettre à l'étudiant(e) de choisir les bons instruments de recherche en fonction du sujet à l'étude.
3. Initiation à la recherche par la présentation et l'analyse des différentes étapes de la démarche scientifique.
4. Initier les étudiant(e)s à la recherche documentaire et à ses limites.
5. Développer la vigilance épistémologique et méthodologique en présentant les différentes logiques à l'origine des méthodes et techniques de recherche utilisées en science politique.
6. Apprendre et appliquer les normes de présentation des documents scientifiques.

7. Apprendre et appliquer les logiciels informatiques nécessaires dans le processus de recherche et de gestion en recherche.
8. Développer chez les étudiant(e)s la capacité de respecter les délais.

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Le cours prendra deux formes. Chaque semaine, la première partie sera consacrée à un enseignement magistral sur un thème distinct. La seconde partie sera effectuée en groupe restreint sous forme de travaux dirigés où des exercices seront réalisés sous la direction d'un moniteur.

Mode d'évaluation

| Outil d'évaluation | Échéance | Pondération |
|---|---|-------------|
| Présence et participation | | 20% |
| Travail pratique 1 & 2 Analyse de texte : trouver la problématique (en équipe) | 28 septembre 12 octobre | 20% |
| Travail pratique 3 Plan de recherche (en équipe), présentation orale | 19 octobre 23, 30 novembre, 7, 14 décembre (21 décembre) | 30% |
| Travail pratique 4 L'élaboration du questionnaire (en équipe) | 21 décembre | 10% |
| Examen final | 21 décembre | 20% |

Travail pratique 1 & 2 : analyse de texte

Ces travaux seront effectués en équipe (3 à 5 personnes) en classe (*à remettre individuellement*). Il s'agit d'identifier la problématique d'un texte : question générale (10%), question spécifique (10%), définition de concepts (10%), argumentation et conclusion (importance et pertinence 40%) et qualité du français écrit (30%). Trois (3) pages pour le TP1, quatre (4) pages pour le TP2.

*** Les textes seront disponibles sur Moodle, il est impératif que les étudiant(e)s impriment les textes avant le cours.**

Travail pratique 3 : plan de recherche

Ce travail sera effectué également en équipe (5 à 10 personnes). Ce travail consiste en une recherche sur un sujet qui sera choisi par chaque équipe. Ce plan de recherche simule une démarche

de préparation de dossier et de mise en place d'une stratégie d'opération. Le travail met également en pratique les techniques du travail en équipe.

L'évaluation de ce travail portera sur :

- compréhension du problème et sa synthèse (problématique 20%) ;
- recherche documentaire complémentaire (revue de la littérature 25%) ;
- applicabilité des éléments de solutions (falsifiabilité et pertinence des hypothèses 25%) ;
- structure du plan (20%) ;
- présentation de vive voix (10%).

Travail pratique 4 : élaboration du questionnaire

À partir du sujet de recherche de chaque équipe, les étudiant(e)s devront d'abord décider des concepts à mesurer pour en arriver à déterminer les indicateurs nécessaires, ensuite passer à la rédaction des questions correspondant aux indicateurs. L'évaluation du travail portera sur 3 critères : la précision, la pertinence et la neutralité.

Présentation et participation aux exercices proposés

La présence au cours est fortement conseillée et la participation aux exercices proposés est obligatoire pour pouvoir valider le cours.

Examen final

L'examen comportera de 5 questions sur la matière du cours.

Définition des concepts :

Problématique : sujet principal du texte (question générale) et question spécifique posée par l'auteur.

Hypothèse : solution proposée par l'auteur à la question spécifique.

Concepts : mots et expressions correspondants aux phénomènes en jeu dans le problème posé.

Définition des concepts : définitions que donne l'auteur à ces mots et expressions.

Arguments : comment l'auteur démontre (justifie) son hypothèse.

Conclusion de l'auteur : quelle hypothèse répond le mieux à la question spécifique.

Revue de la littérature : ce qui a déjà été dit sur la question, références complètes.

Indicateur : Donnée observable permettant de révéler un aspect d'un phénomène, ou bien sa présence ou son absence.

Il est fortement conseillé de se référer au *Guide de Méthodologie en Science Politique* édité par le Centre Paolo Freire.

Note :

Des informations complémentaires seront disponibles sur le site du cours ou sur Moodle. Avec l'accord du groupe il sera possible de modifier le présent document afin d'y intégrer ou d'y soustraire des éléments pertinents.

Vous êtes prié(e)s d'activer votre courriel UQAM si vous ne l'avez pas encore fait. C'est impératif pour chaque personne du cours. Des consignes et du matériel seront transmis par courriel et vous êtes responsable de prendre votre courriel UQAM chaque semaine.

IMPORTANT :

1- Remise des travaux :

La remise s'effectue via **Moodle**. Les travaux déposés après 24hres portent la date du lendemain. **Chaque étudiant(e) est tenu(e) de conserver une copie en version électronique de ses travaux.** Une pénalité de 2 points par jour de retard est appliquée, incluant les jours de fin de semaine, à partir du moment où le travail n'est pas remis à la date prévue ou porte la date du lendemain de la date prévue estampillée par le département de science politique. **Lorsque 5 jours se sont écoulés depuis la date prévue pour la remise du travail, celui-ci n'est plus accepté sauf pour motif sérieux.**

Constitue un motif sérieux : un problème de santé lorsqu'un billet médical atteste que l'étudiante, l'étudiant a été personnellement malade lors de l'examen régulier ou durant la période d'exécution d'un travail, ou qu'un certificat atteste le décès du conjoint ou d'un proche dans les jours qui précèdent l'examen ou la remise d'un travail.

L'étudiante, l'étudiant doit informer le responsable du cours et le département de science politique du motif qui justifie son retard dans la remise ou son absence à la prestation en classe au plus tard le jour de la remise ou de cette prestation en utilisant le téléphone ou le courriel.

Cependant, dans le cas d'une maladie, le billet médical peut être exceptionnellement transmis dans les deux jours suivant la date de la remise du travail ou de la prestation en classe dans la mesure où l'étudiante, l'étudiant démontre de façon objective et raisonnable, qu'elle, il était dans l'impossibilité d'agir en temps opportun, personnellement ou par l'entremise d'un tiers. Sera refusé tout motif qui n'a pas été communiqué à la ou au responsable du cours et au département dans le délai prévu.

2- Consultation et récupération des travaux :

La politique de l'Université requiert des enseignant(e)s de conserver les travaux pendant 6 mois. Les notes de la première série de fiches de lecture seront disponibles sur le logiciel Résultats avant la date limite pour abandonner un cours sans mention d'échec.

Le professeur transmettra pour chaque travail des fiches individuelles de notation, lesquelles pourront être utilisées par les étudiant-e-s pour comprendre, le cas échéant, leurs erreurs par rapport aux travaux remis en se référant à la copie conservée. Les personnes désireuses d'avoir une copie de leurs travaux remis durant la session devront signaler ce souhait au professeur avant la fin de la session en laissant les coordonnées d'expédition pertinentes.

Ouvrage obligatoire

Bourgeois, Isabelle, 2021. *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 7^e édition, Québec, Presses de l'Université du Québec.

(Disponible à la Librairie Papeterie UQAM : local J-M205, Pavillon Judith-Jasmin, Tél (514) 987-3000 ext 5645)

Guide de méthodologie en science politique du centre Paolo Freire.

(Disponible au centre Paolo Freire, A-3645)

Ouvrages recommandés

Albarello, Luc, 2003. *Apprendre à chercher*, Bruxelles, De Boeck.

Babbie, Earl, 2008. *The basics of social research*, 4th edition, Thomson Wadsworth.

Berthier, Nicole, 1998. *Les techniques d'enquête : Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin.

Bourdieu, Pierre, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, 1968. *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton Bordas.

Oliver, Lawrence, Guy Bédard et Julie Ferron, 2005. *L'élaboration de la problématique de recherche*, Paris, l'Harmattan.

Patton, Michael Quinn, 2002. *Qualitative research & evaluation methods*, 3rd Edition, Thousand Oaks, Sage Publications.

PLAN DU COURS

| | |
|--------------|---|
| 7 septembre | <p>Introduction :</p> <p>Présentation du cours – objectifs, thèmes, exigences, évaluation.</p> <p>Comment éviter le plagiat ?</p> |
| 14 septembre | <p><u>Travail pratique 1.</u></p> <p>Comment poser un problème ?</p> <p>Qu’est-ce qu’une problématique de recherche ?</p> <p>La problématisation selon une logique déductive</p> <p>La problématisation selon une logique inductive</p> <p><i>Lectures :</i></p> <p>Bourgeois, Isabelle (2021), Chapitres 3.</p> <p><i>Guide de méthodologie en science politique</i> du centre Paolo Freire.</p> <p>Gingras, François-Pierre (2005) Le résumé. <i>(texte disponible en ligne)</i></p> |
| 21 septembre | <p><u>Travail pratique 1. (discussion)</u></p> <p>Comment lire un texte important ?</p> <p>Analyse de texte : trouver la problématique (en équipe)</p> <p><i>Lectures :</i></p> <p><i>Guide de méthodologie en science politique</i> du centre Paolo Freire.</p> <p>Gingras, François-Pierre (2005) Le résumé.</p> |
| 28 septembre | <p><u>À remettre : version finale du Travail pratique 1.</u></p> <p><u>Travail pratique 2. (discussion)</u></p> <p>La recherche documentaire et l'accès à l'information</p> <p>Les données secondaires</p> <p><i>Lectures :</i></p> <p>Bourgeois, Isabelle (2021), Chapitres 4 & 18.</p> |
| 5 octobre | <p>La méthodologie</p> <p>Les sources de connaissance, la connaissance scientifique, les objets des sciences sociales</p> <p>L'éthique en recherche sociale</p> |

| | |
|------------|--|
| | <p><i>Lectures :</i> Bourgeois, Isabelle (2021), Chapitres 1, 2, et 11.</p> |
| 12 octobre | <p><u>À remettre : version finale du Travail pratique 2.</u></p> <p>Qu'est-ce que la théorie ?</p> <p>La construction des théories</p> <p>L'acceptation ou le rejet des théories</p> <p><i>Lecture :</i> Bourgeois, Isabelle (2021), Chapitre 5.</p> <p><i>Lecture suggérée :</i> Babbie, Earl (2008) <i>The Basics of Social Research</i>. Chapter 2.</p> |
| 19 octobre | <p><u>À remettre : sujet et problématique du plan de recherche (1 page)</u></p> <p>Questions de recherche et structures de preuve</p> <p>Les structures comparatives</p> <p>Validité interne et validité externe</p> <p><i>Lecture :</i> Bourgeois, Isabelle (2021), Chapitre 7.</p> |

| | |
|-------------|--|
| 26 octobre | Pas de cours Semaine de lecture |
| 2 novembre | Conceptualisation, opérationnalisation et mesure Fidélité et validité |
| | <i>Lecture :</i> Bourgeois, Isabelle (2021), Chapitre 9. <i>Lectures suggérées :</i> Babbie, Earl (2008) <i>The Basics of Social Research</i> . Chapters 5 & 6. |
| 9 novembre | Échantillonnage et sondage Les modes d'administration L'élaboration du questionnaire |
| | <i>Lectures :</i> Bourgeois, Isabelle (2021), Chapitres 10 & 17. |
| 16 novembre | L'observation directe L'entrevue semi-dirigée |
| | <i>Lectures :</i> Bourgeois, Isabelle (2021), Chapitres 12 & 13. |
| 23 novembre | <u>Présentation du plan de recherche (I)</u> |
| 30 novembre | <u>Présentation du plan de recherche (II)</u> |
| 7 décembre | <u>Présentation du plan de recherche (III)</u> |
| 14 décembre | <u>Présentation du plan de recherche (IV)</u> |
| 21 décembre | Examen final <u>À remettre : version finale du plan de recherche, questionnaire</u> |

CENTRE PAULO-FREIRE

Le Centre Paulo-Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycle, sera ouvert 4 jours par semaine, au local A-3645 et en ligne. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître ses heures d'ouverture, veuillez consulter le site www.politique.uqam.ca/programmes-detudes/premier-cycle/ ou la page Facebook du Centre Paulo-Freire.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs @uqam.ca

www.trepepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



?

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

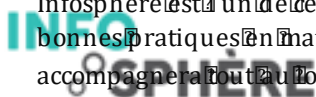
La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site 18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est un de ces outils indispensables. Un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur





Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles:
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à des actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site 18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables, un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.